



## Déclaration SNUDI-FO CAPD du 27 mars 2024

Le SNUDI-FO constate qu'une fois de plus, le droit syndical est remis en cause dans la continuité de la « réforme de la fonction publique » menée par le gouvernement Macron et qui a fait disparaître en particulier les Capd. En effet, la seule Capd de l'année (rappelons que jusqu'à cette contre-réforme, il y avait environ une dizaine de réunions de Capd par an) est fixée un mercredi après-midi, jour non travaillé pour les PE. Tout un symbole de ce que certains appellent « le dialogue social » !

A notre demande de déplacer cette instance, il nous a été répondu que les agendas étaient remplis ... mais les délégués du personnel eux doivent être disponibles à tout moment, indépendamment de leurs contraintes familiales et/ou personnelles en particulier les RDV déjà pris !

Et pourtant ce qui se passe depuis plusieurs semaines, dans les collèges est révélateur de l'état d'esprit de l'immense majorité des personnels et au-delà de la population de ce pays : une colère qui va crescendo dans la continuité de la mobilisation contre la « réforme » des retraites l'an passé.

Le SNUDI-FO continuera ici comme ailleurs à défendre les revendications malgré l'ostracisme dont ses délégués sont victimes avec le non-respect permanent des textes réglementaires (ainsi l'invention d'un RI spécifique du CSA départemental ou d'une « clause de confidentialité pour les enquêtes de la F3SCT départemental).

Parmi ces revendications, il y a la suppression de PPCR que notre organisation syndicale a été la seule à refuser de cautionner, et de la politique de « l'accompagnement », management conçu par référence à celui mené à France Telecom et à La Poste, dégradant significativement les conditions de travail alors même que les collègues redoublent d'efforts pour faire face au chaos de l'inclusion systématique et des fermetures de classe. Le pire est à craindre avec la mise en place du PPCR n°2 pour les personnels déjà à bout !

Il y a aussi, (dans nos revendications) la suppression des « évaluations d'école » qui s'inscrivent dans la même logique que PPCR : la culpabilisation des collègues accusés de tous les maux dont souffrent l'Ecole Publique par ceux-là même qui sont responsables depuis des décennies de la politique de sabotage de notre institution.